

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 13 (1905)

Heft: 51

Artikel: Notes sur l'Union des Églises

Autor: Michaud, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-403626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES SUR L'UNION DES ÉGLISES.

III^e article ¹⁾.

III. Quelques tentatives d'union entre l'Orient et l'Occident aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Indiquons dans cet article quelques Tentatives : 1^o entre protestants et orthodoxes orientaux ; 2^o entre anglicans et orthodoxes orientaux ; 3^o entre Rome et orthodoxes orientaux.

I. Tentatives entre protestants et orthodoxes orientaux.

1^o Lorsque la première effervescence du protestantisme fut passée et que les chefs du mouvement purent se rendre un compte exact de leur situation, soit des fautes commises, soit des lacunes et des faiblesses, soit des résultats acquis et de ceux qui restaient à obtenir, ils comprirent de quelle importance il serait, pour le triomphe de leur cause, d'isoler Rome de plus en plus du reste du monde chrétien, et surtout de la cerner en unissant contre elle toutes les forces chrétiennes. Tel fut le motif qui les détermina à entrer en relation avec l'Eglise orthodoxe d'Orient ²⁾.

Ce fut Mélanchton qui commença, en 1558 ou 1559. Ayant connu à Wittemberg un prêtre grec nommé Démétrius Myssus, il lui donna une traduction grecque de la Confession d'Augsbourg, avec prière de la remettre à Joasaph II, patriarche de Constantinople. Cette traduction fut-elle remise ? Toujours est-il qu'elle ne provoqua aucune réponse du patriarche.

Ce fut en 1574 que deux théologiens de Tubingue, Jacques d'André et Martin Crussius, écrivirent au patriarche Jérémie II, pour lui demander son sentiment au sujet de la Réforme et sur

¹⁾ Voir la *Revue*, janvier 1905, p. 1-33; avril, p. 273-307.

²⁾ L'histoire de ces premières tentatives des protestants d'Allemagne a été résumée en 1863 par l'*Ἐναγγελικος Κηρυξ* d'Athènes, et traduite en français par N. A., dans l'*Union chrétienne* de Paris (juillet 1863). C'est à cette dernière que nous empruntons ces renseignements.

quel points il estimait qu'il y avait accord entre les deux Eglises¹⁾. Dans une lettre du 17 septembre 1574 (qui n'est pas la première), le prévôt de l'Eglise de Tubingue, Jacques d'André, après avoir exprimé à Sa Sainteté le désir qu'il y ait accord entre les deux Eglises, ajoute : « Dites-nous, selon la volonté de Dieu, si nous avons les mêmes croyances en J.-C. Salut à vous, Très-Saint Père, et à toute votre Eglise; agréez ma demande chrétienne avec des dispositions paternelles. »

Le patriarche répondit au commencement de 1575. Sa réponse fut ainsi qualifiée par Jacques d'André et Martin Crussius : « Réponse pleine d'une sagesse, d'une piété digne d'un bon pasteur du royaume des cieux, pleine d'un amour paternel et d'une tendre sollicitude pour notre salut, nous recommandant de demeurer fermes à jamais dans la croyance saine et dans les commandements salutaires du Christ, le premier pasteur, et de ses ministres inspirés de Dieu, sans innover et sans faire de faux pas, afin que par là nous obtenions le royaume des cieux. Voilà avec quelle sagesse et avec quel amour paternel Votre Sainteté nous a répondu. »

Le 20 mars de la même année, les deux luthériens lui écrivirent de nouveau dans les termes suivants : « . . . Que Votre Sainteté sache que nous n'avons rien plus à cœur que les commandements du Christ et de ses saints ministres. Le pontife de Rome nous appelle *novateurs*, parce que, il y a cinquante ans, les habitants de l'Allemagne et de plusieurs autres pays . . . se sont séparés du souverain pontife, *dont les dogmes sont contraires à la sainte Ecriture et à la tradition*. Il y a quarante-six ans, nos très pieux chefs et nos théologiens écrivaient un abrégé de l'ancienne croyance qui nous est venue dès le commencement. . . Cet abrégé prit le nom de Confession d'Augsbourg. . . Nous vous l'avons envoyé il y a cinq mois. . . espérant que, à part quelques coutumes dans lesquelles nous différons, à cause de la longue distance qui sépare nos pays, nous sommes tout à fait d'accord *dans les points fondamentaux nécessaires au salut*; que nous n'avons rien innové, et que nous gardons et nous embrassons, autant que nous pouvons la comprendre, la croyance qui nous a été donnée par les saints apôtres, les prophètes, par les Pères et les patriarches inspirés de Dieu, et *par les sept conciles* basés sur les saintes Ecritures qui nous sont données de Dieu. . . Nous attendons votre réponse et votre pieux et sage jugement sur cette Confession. . . Puisse notre

¹⁾ Les lettres du patriarche furent imprimées d'abord à Wittemberg en 1574, dans les *Acta et scripta theologorum*; puis à Leipzig, en 1578, en latin et en françois, par le prêtre-moine Gédéon, de Chypre, sous ce titre : Livre appelé Juge de la Vérité, divisé en deux volumes.

miséricordieux Père céleste, par son Fils bien-aimé et notre commun Sauveur, *nous rapprocher dans l'orthodoxie*, malgré l'éloignement de nos pays; puisse-t-il lier, *par des nœuds de charité et de conformité dans la croyance*, l'Eglise de Constantinople et celle de Tubingue. Rien n'est plus désirable. En effet, nous ne désirons reconnaître d'autre fondement de la foi, selon le désir bienveillant de Votre Sainteté, que celui qui est posé et qui est J.-C., la pierre angulaire et inébranlable et la Vérité elle-même, sans innover sur aucun point et sans boiter. »

Le 15 mai 1576, le patriarche Jérémie répondit: « ... Nous nous empressons de vous donner, conformément à votre demande, des éclaircissements touchant les points sur lesquels nous sommes d'accord et touchant ceux sur lesquels nous différons... Quant à la charité, elle renferme la loi et les prophètes... Et vous, hommes savants de l'Allemagne, qui manifestez cette même charité envers nous, vous faites rejoaillir tout son éclat sur vous: vos lettres l'attestent... Nous serons les interprètes des sept saints conciles œcuméniques que vous reconnaissiez et que vous adoptez; vos lettres en font foi et nous vous en félicitons. Nous parlerons d'après la croyance des maîtres et interprètes divins de la sainte Ecriture, que l'Eglise catholique du Christ a unanimement reconnus. » Suit un exposé, en vingt points, des doctrines de l'Eglise orthodoxe; exposé que l'*Union chrétienne* ne donne malheureusement pas, et qu'il eût été nécessaire de contrôler. Le patriarche ajoute: « Il ne nous est pas permis d'entendre et d'interpréter les passages des saintes Ecritures en nous confiant dans notre propre interprétation, mais d'après les théologiens dont l'intention pieuse dans le Saint-Esprit est approuvée par les saints conciles... Telle est notre réponse: Il ne faut ni faire ni penser autre chose que ce que les ordonnances des apôtres et les saints conciles nous ordonnent¹⁾... Il n'y a qu'une manière de corriger ou de réformer les choses actuelles: c'est de marcher ensemble d'après les saints conciles et de suivre les canons apostoliques, et, ainsi, de suivre en tout J.-C... *Il suffit, pour que vous nous soyiez unis*, de suivre les ordonnances *apostoliques et synodales*, et de vous y soumettre comme nous nous y soumettons... Ainsi les deux Eglises devenues une avec l'aide de Dieu, nous vivrons ensemble d'une manière agréable à Dieu, jusqu'à ce que nous obtenions le royaume des cieux. »

¹⁾ La pensée du patriarche est évidemment celle-ci: Il faut n'attaquer, ni en pensée ni en actions, ce que les apôtres et les conciles œcuméniques ont ordonné; mais comme ils n'ont ni pensé à tout ni tout ordonné, il est encore beaucoup d'autres choses que l'on peut penser et faire.

Dans une seconde lettre, plus courte, le patriarche exprime de nouveau son vif désir que l'union des deux Eglises se réalise, et il espère que les protestants ne préféreront à l'orthodoxie, c'est-à-dire « à la vérité ou à la sagesse elles-mêmes de N. S. J.-C. », ni une législation innovée en sens contraire à la philosophie évangélique de N. S., ni l'époque où l'on a changé les dogmes, ni des coutumes peu raisonnables.

Donc, il est certain : d'une part, que les protestants de Tübingue admettaient alors la tradition catholique et les sept conciles œcuméniques; et d'autre part, que le patriarche ne posait, comme condition de l'union, que la profession de la saine doctrine, doctrine des Ecritures interprétées par toute l'Eglise (Eglise « dont tous les membres sont membres de la vérité »), doctrine admise dans les premiers siècles chrétiens et consacrée par les sept conciles œcuméniques. Il est manifeste que le patriarche n'a exprimé aucune velléité de se mêler de l'organisation intérieure des Eglises occidentales, et qu'il n'a parlé que de « l'Eglise du Christ » comme dépositaire de la saine doctrine, sans prétendre aucunement que l'Eglise orientale fût, à elle seule, toute l'Eglise du Christ¹⁾.

2º De 1600 à 1620, les orthodoxes de Russie, pour mieux lutter contre Rome (ou plutôt contre la Pologne de Sigismond III, qui n'était qu'un jouet entre les mains des jésuites et de Rome), n'hésitèrent pas à s'allier avec les protestants. M. Papkoff a raconté, dans la *Revue* (janvier 1897, p. 124-125), comment, pendant les quatorze années de l'épiscopat de l'uniate Ignace Potey, véritable persécuteur des orthodoxes, la noblesse orthodoxe et la noblesse protestante conclurent « un pacte d'alliance pour se défendre contre l'ennemi commun ». C'est un fait qu'en Lithuanie surtout, les jésuites, soutenus par le roi de Pologne et par la cour de Vienne, considéraient comme ennemis non seulement les orthodoxes qui résistaient à l'Union de Bresc (1596), mais aussi les luthériens et les calvinistes. L'hostilité des jésuites, lorsqu'ils avaient la force, devenait une véritable persécution. Le comte Dmitri Tolstoy, en particulier, a raconté leurs violences contre les Russes de Lithuanie²⁾. Certes, il était bien naturel en pareil cas que les victimes, protestants et orthodoxes, se rapprochassent pour tâcher de faire face à l'ennemi. Les Russes orthodoxes, tout en considérant les protestants comme des hérétiques, n'hésitaient pas à louer leur science, et à la considérer comme supérieure à celle des jésuites³⁾.

¹⁾ Voir l'*Union chrétienne*, juillet 1863, pp. 293-309. — Voir aussi le récit de ces négociations dans l'ouvrage de P. Trivier sur *Cyrille Lucar*, 1877, p. 35-39.

²⁾ *Le Catholicisme romain en Russie*, T. II, p. 63-64; Paris, Dentu, 1864.

³⁾ T. I^{er}, p. 209 et 217.

D'ailleurs, les protestants ne cherchaient point à faire de propagande confessionnelle en ces pays, et ils étaient loin de leur être suspects comme les catholiques-romains. Vers 1650, le calvinisme perdit beaucoup de terrain et fut même très réduit en Lithuanie¹). L'alliance en question (si même alliance il y eut) fut donc très peu profonde, et d'un caractère plus politique et plus moral que strictement religieux.

3° Il n'en fut pas de même avec Cyrille Lucar, dont le but fut exclusivement religieux. Soit, en effet, qu'il tendît la main aux anglicans, soit qu'il cherchât à s'expliquer avec les protestants, il fut profondément religieux. L'agitation qu'il créa, ou plutôt que ses adversaires créèrent autour de lui et surtout contre lui, est très compliquée; et même encore aujourd'hui, après toutes les études dont il a été l'objet, il est difficile d'en faire disparaître toutes les obscurités. Un point qui sera sans doute hors de conteste, c'est que dans ce débat, mieux encore dans ce drame, les passions et les questions de personnes jouèrent le plus grand rôle et que par leur vivacité elles ressoulèrent à l'arrière-plan les questions de doctrine. Sans doute, il y eut des confessions de foi rédigées à cette occasion, mais comment le furent-elles? Aucun document authentique ne prouve qu'elles furent discutées sérieusement, et qu'il y eut un examen sérieux des documents dans les synodes relatifs à cette question. « Nous remarquons, dit Trivier, que les six chapitres du *Bouclier de l'orthodoxie*, ainsi que la Confession de foi qui les termine sont certainement l'œuvre de Dosithée lui-même, qui n'a probablement fait autre chose que de lire son écrit devant le concile de Jérusalem et de demander les signatures des membres présents. Tout cela est fort simple, et les trois conciles de Constantinople (1638), de Jassy (1642) et de Jérusalem (1672) nous semblent avoir été organisés tous les trois d'après cette méthode de simplification. On ne voit, en effet, aucune trace de discussion, aucune trace d'opposition, mais une touchante unanimité que l'on pourrait admirer, si l'on ne savait qu'au fond de tout cela il y a eu peut-être bien des menées secrètes, indignes... »²).

Ce qui paraît clair au milieu de ces confusions, c'est que Lucar fut accusé de calvinisme par des adversaires qui étaient eux-mêmes des romanisants; tel fut, par exemple, Cyrille de Bérée, son plus impitoyable ennemi, qui déclara se soumettre au siège de Rome³! La vérité est que Lucar fut très hostile au latinisme

¹⁾ P. 228.

²⁾ *Cyrille Lucar*, par Paul Trivier, p. 161; Paris, 1877.

³⁾ P. 75.

(romanisme), et que, voyant le romanisme pénétrer de plus en plus dans l'Eglise grecque de son temps, il voulut réformer celle-ci, rendre son clergé plus instruit et son peuple moins superstitieux. C'est dans ce but qu'il tendit la main aux anglicans et aux protestants. Se trompa-t-il sur tel et tel point? C'est possible : nul n'est parfait, surtout dans les milieux de polémique violente. Toujours est-il qu'il se déclara jusqu'à la fin « catholique orthodoxe », et qu'il voyait dans les doctrines de Calvin plutôt le côté unitif que le côté séparatiste. Ses compatriotes et ses coreligionnaires étaient à une trop grande distance de ses idées et de son point de vue pour qu'il pût réaliser son plan. Il fut, de fait, écrasé, ses partisans étant en minorité.

Dans une étude objective et impartiale comme celle-ci, on ne saurait taire les déclarations suivantes. A son ami, le conseiller hollandais David le Leu de Wilhem, il écrivit, vers 1619 : « J'aprouve entièrement le projet que vous avez formé et sur lequel on pourrait se régler pour la réformation de l'Eglise... Qu'on écarte l'ambition, l'avarice et les superstitions, et qu'on substitue à leur place l'humilité selon l'exemple de J.-C., le mépris des choses temporelles et la simplicité évangélique, et l'on obtiendra facilement ce qu'on désire. » A J. Diodati, en 1632 : « Si l'Eglise grecque a quelque superstition — car c'est une lèpre qui n'est que trop commune — je puis dire en toute bonne conscience qu'elle lui est venue depuis longtemps de l'Eglise romaine, qui a coutume d'infecter tout ce qu'elle touche (*usa infettar dove tocca*) ; voilà pourquoi il faut la traiter avec des remèdes doux et lents. » A Antoine Léger, en 1637 : « Nous espérons que par la bénédiction de Dieu l'état ecclésiastique se rétablira, que la foi orthodoxe de l'Evangile s'augmentera, que la vérité brillera et que tout sera réformé selon la règle de la parole de Dieu. »

De fait, Lucar ne se laissa circonvenir par aucune des fractions du protestantisme. Il fut en relations avec toutes et parut vouloir les réunir toutes dans l'orthodoxie même, en écartant de celle-ci les ignorances et les superstitions qui s'abritaient sous son nom. Il était patriarche d'Alexandrie, lorsqu'il envoya le jeune Métrophanes Critopoulos étudier en Angleterre (1616), comme il avait étudié lui-même à Venise et à Padoue. Ce fut à cette occasion qu'il correspondit avec Abbot, archevêque de Cantorbéry, pour lui recommander son protégé, ainsi qu'avec son successeur sur le siège de Cantorbéry, William Laud ; c'est à ce dernier qu'il envoya un exemplaire arabe du Pentateuque. Il écrivit aussi à Antoine de Dominis, ancien archevêque de Spalatro (Dalmatie) ; à David le Leu de Wilhem, de 1617 à 1619 ; au pasteur hollan-

dais Jean Uitenbogaart ; etc. En 1621, il devint patriarche de Constantinople, et ne cacha pas son hostilité contre les latinisants. Ceux-ci le firent passer pour protestant et lui susciterent de puissantes oppositions. L'ambassadeur anglais, Th. Rowe, essaya de le défendre, mais en vain.

En 1627, un prêtre de Céphalonie, Nicodème Metaxas, arrivant de Londres, débarqua à Constantinople avec tout un matériel d'imprimerie. Il commença par imprimer une *Confession de foi* de Lucar, composée depuis quelque temps, et un traité de Mélétius Pégas contre la suprématie du pape. La *Confession* était dédiée à Charles I^{er}, roi d'Angleterre. En 1628, Lucar admit aussi dans ses relations Antoine Léger, chapelain de l'ambassade hollandaise à Constantinople.

En 1632, Lucar fut aussi en correspondance avec le roi Gustave-Adolphe et avec le chancelier Axel Oxenstiern. Pour défendre sa *Confession*, qui était vivement attaquée, il la traduisit du latin en grec en 1631, avec un appendice, et l'envoya par Antoine Léger au professeur genevois Jean Diodati, qui la fit imprimer à Genève. Lucar le chargea d'en envoyer deux exemplaires à l'archevêque Abbot de Cantorbéry et à sir Thomas Rowe. On voit par cette variété de relations l'étendue de son point de vue et la largeur de son esprit. Mais, d'autre part, son travail fut précipité, ses procédés imprudents ; plusieurs de ses doctrines manquèrent de précision, et surtout les jalousies et les haines dont sa personne fut poursuivie, toutes ces causes réunies firent que l'union désirée, loin de gagner du terrain, en perdit considérablement.

La faute n'en fut pas seulement aux patriarches et aux évêques orthodoxes *latinisants* qui compromettaient l'orthodoxie ; elle fut aussi du côté des calvinistes, qui, en s'efforçant de prouver que les orthodoxes orientaux avaient la même foi qu'eux, semblaient ne considérer l'Eglise orientale que comme un moyen, pour eux, d'avoir raison et de triompher. Sans doute, ce n'était pas une raison suffisante, pour les Orientaux, de se rapprocher de Rome et d'accepter, comme ils firent, plusieurs doctrines romaines. Les Orientaux romanisants furent, sur ce point, injustifiables. Toutefois la maladresse des calvinistes n'en parut pas moins blessante. L'ambassadeur Nointel ne manqua pas de l'exploiter au profit de Rome, en représentant au patriarche Dosithée combien l'Eglise orthodoxe serait compromise aux yeux de Rome, de l'empereur, du roi de France et de tous les Etats catholiques, s'il était vrai, comme le prétendait Claude, ministre de Charenton, que cette Eglise professât les mêmes croyances que les calvinistes. Dosithée, qui manquait de perspicacité, tomba dans le piège, s'entendit aussitôt

avec le patriarche Denys de Constantinople, rédigea sa confession de foi et la fit adopter par son synode de Jérusalem. Que les choses se soient passées ainsi entre Nointel et Dosithée, nous le voyons dans la confirmation que Nointel a lui-même publiée, en septembre 1673, des actes et des décrets du concile de Jérusalem^{1).}

Il faut, de plus, reconnaître que cette attitude de la majorité des patriarches orientaux contre les Eglises protestantes, et, en définitive, au profit de l'Eglise romaine, était d'autant plus illogique que Rome, depuis le concile de Florence, n'avait cessé d'affecter des droits de supériorité et de domination vis-à-vis des Eglises d'Orient. On connaît, en particulier, les exigences formulées à l'égard des uniates par Grégoire XIII (1572-1585), dans la Constitution 51 (*Sanctissimus Dominus noster*), ainsi que par Urbain VIII (1623-1644) et, plus tard, par Benoît XIV (1740-1758), dans la Constitution 79 (*Nuper ad nos*); Constitutions qui non seulement imposaient les définitions de Florence, mais précisaiient encore les additions dogmatiques de Trente. Dans de telles conditions, l'union entre protestants et Orientaux devenait manifestement de plus en plus difficile, étant données surtout les oppositions de races, de nationalités et d'intérêts politiques, qui éloignaient les Slaves des Allemands et qui rapprochaient la politique des Grecs de la politique de la France.

II. Tentatives entre anglicans et orthodoxes orientaux.

L'Eglise anglicane renfermant des éléments calvinistes et comptant parmi ses membres de nombreux partisans du calvinisme, devait logiquement considérer comme dirigées contre elle-même toutes les déclarations des orthodoxes orientaux contre les doctrines calvinistes. Cette hostilité des Eglises orientales se précisa plus encore dans la lettre que les patriarches adressèrent directement aux archevêques et évêques anglicans, en septembre 1723, en leur envoyant la Confession de foi de Dosithée, extraite des Actes du synode de 1672. Cette lettre était la seconde que les patriarches envoyayaient aux évêques anglicans, ceux-ci leur ayant écrit deux fois précédemment. Nous en avons publié la traduction allemande dans la *Revue d'avril* 1893. Il a été remarqué, en outre,

¹⁾ Trivier, pp. 147, 160-161. — Trivier ajoute (p. 162): Ce que nous reprochons au concile de Jérusalem, ou plutôt à l'écrit de Dosithée, c'est d'abord une tendance latinisante très prononcée, puis quelques contradictions assez graves pour invalider l'autorité de tout le document.» De fait, la vraie question, dans tout le procès de Lucar, a été escamotée par ce concile, ou plutôt par Dosithée, et l'on peut dire qu'une revision s'impose.

que ce document historique et théologique, quoique très important, a été écourté et modifié en certaines circonstances, et qu'on ne saurait en aucune manière le tenir pour une expression œcuménique du dogme.

III. Tentatives entre Rome et orthodoxes orientaux.

1^o *Les papes et la Russie au XVI^e siècle.* Voir la *Correspondance des papes avec les souverains de Russie au seizième siècle*; St-Pétersbourg, 1834. Le comte Dmitri Tolstoy a utilisé ce document et une quantité d'autres non moins importants dans son précieux ouvrage, si richement documenté, sur le *Catholicisme romain en Russie*. Je ne puis ici qu'en extraire quelques faits.

Les papes, craignant surtout l'invasion des Turcs dans l'Europe occidentale, cherchaient à contracter une alliance avec la Russie; et pour qu'elle fût plus solide, ils auraient voulu qu'elle fût basée sur l'union des deux Eglises. De là de fréquentes ambassades de légats et d'agents romains en Russie au XVI^e siècle. En 1518, Léon X, qui venait de proclamer au concile de Latran (1517) une croisade contre le sultan Selim, envoya à Moscou le dominicain Nicolas Shomberg (plus tard archevêque de Capoue et cardinal), avec mission de gagner aux doctrines de Florence le grand-duc Basile Joannowicz; en 1519, nouvel envoi de Zacharie, évêque de Gardien, dans le même but; en 1521, autre envoi de Paul Centurion; en 1526, envoi par le pape Clément VIII de Jean François, évêque de Scarène. Mais aucun ne réussit¹⁾.

En 1550, Jules III, et en 1561, Pie IV prièrent le tsar d'envoyer à Rome des ministres pour y discuter la réunion des Eglises, ainsi que des jeunes Russes pour y être instruits dans la langue latine et dans les rites romains. « Cette idée, dit Tolstoy, n'abandonna jamais la cour de Rome et elle l'a mise à exécution, non pas à l'égard des Russes, mais des Grecs-unis. Tous les efforts faits par les papes pour attirer la Russie au concile de Trente restèrent sans effet; c'est à peine si le tsar répondit à leurs lettres: le concile de Florence était trop connu et trop présent encore à la mémoire du clergé russe; on comprenait parfaitement quelle espèce de réunion la papauté voulait établir entre les Eglises au concile de Trente²⁾. »

En 1576, le pape Grégoire XIII forma le projet d'envoyer en Russie le théologien Klenchen avec des instructions qu'avait rédigées le cardinal Moroni et dans lesquelles le pape promettait au tsar de l'élever à la dignité royale s'il voulait reconnaître sa su-

¹⁾ T. I, p. 18-21. — ²⁾ P. 23.

prématie. La même année, Cobenzl, agent de l'empereur romain en Russie, écrivit à l'archevêque latin Drascovitius que les Russes passeraient facilement au latinisme, si on laissait de côté les différences qui existent entre les deux Eglises; selon lui, ces différences portaient sur les noms et non sur les choses (non *re*, sed *nomine differunt*); la grosse difficulté était que les Russes ne reconnaissaient que sept conciles œcuméniques¹⁾. Cobenzl s'illusionnait; on le vit clairement par les discussions qui eurent lieu entre le tsar Jean IV et le jésuite Possevin, à partir de 1581.

Je ne saurais raconter ici, en détail, toutes ces discussions²⁾. Qu'il suffise de rappeler: que, pour remercier le pape d'avoir incliné le roi de Pologne, Bathory, à la paix avec la Russie, le tsar permit aux prêtres latins de résider en Russie, sans toutefois les autoriser à y construire des églises romaines³⁾; que le tsar ne cessa de faire entendre à Possevin que, n'étant délégué ni par le métropolitain ni par le synode, il ne pouvait rien décider dans les affaires religieuses⁴⁾; que Possevin avait pour but de traduire en russe plusieurs ouvrages latins, afin de les répandre parmi les orthodoxes et d'amener ceux-ci peu à peu à professer le romanisme sans qu'ils entrassent dans les cadres de l'Eglise romaine⁵⁾. Possevin, sur ce dernier point, fut perspicace, et, dès le XVII^e siècle, trop d'orthodoxes se laissèrent, en effet, pénétrer, sous l'influence des nombreux et habiles agents de Rome, de l'esprit et des doctrines romanistes.

Rappelons le fameux concile de Bresc de 1596, qui jette une vive lumière sur l'état des esprits à cette époque. Sigismond III et les jésuites, ayant gagné au concile de Florence Ipatius Pocej, évêque de Wladimir, Terlecky, évêque de Luck, et le métropolitain Michel Ragosa, les déterminèrent à se réunir en concile dans l'intention de soumettre leur Eglise au pape. Pocej et Terlecky portèrent à Rome l'acte par lequel l'Eglise grecque de Lithuanie reconnaissait la suprématie du pape. Cette décision avait été prise malgré quelques évêques présents, qui refusèrent de signer l'acte en question.

« Ce fut alors, dit Tolstoy, que la cour de Rome proclama l'union des deux Eglises, à des conditions qui, à première vue, pouvaient paraître assez avantageuses pour ceux qui appartenaient à l'Eglise grecque. En effet, non seulement on leur conserva leur langue ecclésiastique et leurs rites, mais on ne toucha même point à quelques expressions dogmatiques ou pratiques sacramentelles, différentes de celles de l'Eglise latine. C'est ainsi qu'on ne les

¹⁾ P. 26-27. — ²⁾ P. 29-30. — ³⁾ P. 63. — ⁴⁾ P. 61. — ⁵⁾ Voir la liste de ces ouvrages, p. 69-70.

força point d'abord à ajouter au symbole de la foi le fameux *Filioque*, de reconnaître le purgatoire tel qu'on l'a imaginé à Rome, de communier sous une seule espèce. On leur conserva leurs prêtres et leurs évêques, et Rome conserva même au métropolitain le droit de sacrer les évêques sans demander leur institution au pape. En outre, on défendit aux évêques et aux prêtres latins d'officier dans les églises grecques, même en langue slave. On dirait, par conséquent, que l'Union des deux Eglises ne consistait que dans la reconnaissance de la suprématie du pape, et dans les prières qui étaient dites pour lui pendant la liturgie, au lieu que jusque-là on priait seulement pour le patriarche de Constantinople : les dogmes, les rites, le clergé restèrent les mêmes. C'est pourquoi aussi les Latins disaient que la réunion des Eglises *ne signifiait nullement la fusion des deux Eglises en une seule, mais qu'elle était seulement une convention conclue entre les deux.* De cette manière, en apparence, rien ne fut changé pour l'homme du peuple : son église était restée la même, les images ne changèrent pas de place, il voyait le même curé, les mêmes cérémonies religieuses auxquelles il était habitué. Mais en réalité, les doctrines propres de l'Eglise grecque furent anéanties par l'Union : car, d'après l'acte confirmé par le pape, on conserva au peuple la doctrine et les rites de l'Eglise grecque, *en tant qu'ils ne contrariaient point ceux de l'Eglise latine* (dummodo veritati et doctrinæ fidei catholicæ non aduersentur et communionem cum romana Ecclesia non excludant). Au commencement, on n'insista point sur la mise à exécution de cette clause si importante ; tout au contraire, la cour de Rome montra dans cette circonstance une circonspection, une patience, une prudence qu'on ne rencontre que rarement dans l'histoire des réorganisations politico-religieuses ; elle n'exigea d'abord que la reconnaissance officielle du pape, ce prétendu symbole d'union, en réservant tout le reste au temps et à des circonstances plus favorables. L'acte principal était accompli ; les conséquences devaient être réalisées graduellement, paisiblement et d'une manière imperceptible, selon l'opportunité. Rome ne se désista point de ce système, même par la suite ; ce sont les exécuteurs par trop zélés de ses vues qui se départirent de cette voie¹⁾. »

2º C'est surtout pendant le XVII^e siècle, comme je l'ai dit, que Rome s'efforça, soit par ses moines, soit par les puissances catholiques, de romaniser l'Orient, c'est-à-dire d'y conquérir des sujets (*uniates*) et d'y répandre, parmi les orthodoxes non unis, sa théologie et son genre de piété. J'ai déjà exposé dans la *Revue*

¹⁾ P. 197-198.

une partie de ses efforts¹⁾. Cette question est si grave que les lecteurs ne sauraient assez méditer les documents qui leur ont été communiqués. Je suis loin toutefois d'avoir épuisé la question et beaucoup d'autres faits seraient encore à signaler. Je me bornerai, dans cet article, à l'analyse de quelques *Relations* de plusieurs Pères jésuites. On y verra, d'une manière très nette, le fait de la romanisation de nombreuses localités orthodoxes du Levant par les jésuites du XVII^e siècle. Nous ferons ressortir la portée de ce fait à la fin de cet article.

Les Français en général, les Marseillais en particulier, avaient de gros intérêts commerciaux dans les pays baignés par la Méditerranée. Les rois de France voulaient naturellement protéger et étendre le plus possible le commerce de leurs sujets ; de là leurs ambassadeurs et leurs consuls dans le Levant, en Grèce, à Athènes, à Andrinople, à Constantinople, en Arménie, en Anatolie, à Smyrne surtout, etc. Mais ces ambassadeurs et ces consuls ne suffisaient pas. On leur adjoignait des religieux, des missionnaires, des jésuites surtout. Ceux-ci faisaient coup double : d'une part, en enseignant le français, l'italien, le latin, aux enfants et aux jeunes gens de leurs écoles, ils facilitaient les relations entre Orientaux et Latins, et par conséquent l'extension des échanges et du commerce ; d'autre part, ils gagnaient par les enfants l'attachement des parents ; à ceux-ci, qui étaient généralement ignorants, ils distribuaient des livres qu'ils leur expliquaient, et ils ultramontanisaient ainsi, très habilement, leurs dogmes, par des commentaires erronés ou superstitieux qui s'y incrustaient avec le temps et en devenaient inséparables. Même stratagème avec les Polonais, les Russes, les Moscovites, qui étaient visités par eux dans leurs prisons. C'est ainsi que le commerce aidait à la diffusion du romanisme jésuite, et que celui-ci aidait à l'extension commerciale. Les jésuites y mettaient une telle condescendance qu'ils distribuaient leurs sacrements indistinctement à qui les leur demandait, et que, lorsque les Grecs ne voulaient pas sortir de leur Eglise et faire profession publique de catholicisme romain, ils laissaient ces derniers emporter en liberté avec eux les doctrines de Rome, qu'ils prenaient toujours pour les doctrines orthodoxes de l'ancienne Eglise. La transformation était faite !

Tels sont, en résumé, les faits exposés dans un très curieux volume, trop peu connu, quoique publié en 1864, intitulé : *Relations inédites des missions de la Compagnie de Jésus à Constantinople et dans le Levant au XVII^e siècle*, publiées par le P. Au-

¹⁾ Voir la *Revue*, 1895, n° X, p. 217-242 ; n° XI, p. 488-504 ; n° XII, p. 673-689 ; voir surtout 1896, n° XIII, p. 108-129.

guste Carayon, de la même Compagnie ; Paris, Douniol, 1864, in-8°, 288 p.

Analysons les principaux passages et citons quelques extraits. Les conséquences se tireront d'elles-mêmes.

I^{re} Partie (1609-1610). I^{re} Lettre du Père François de Canillac, S. J., aux Pères de France.

P. 21. Le P. loue les chrétiens d'Orient à cause de leur dévotion à Marie : image miraculeuse de Marie, sans l'enfant Jésus, image dite de Néamoni. Ces chrétiens « font honte à ceux qui sont au cœur de la chrétienté ; ils aiment et révèrent singulièrement la Compagnie, à la résidence de laquelle ils confessent communément devoir cette dévotion et ferveur, après Dieu ; ce qui nous donna bon courage pour venir cultiver cette vigne de Constantinople ».

P. 29. Le P. raconte que le *Bascha*, recevant la visite de l'ambassadeur du roi de France (le baron de Salagnac), se plaignit à lui de ce que des prêtres latins étaient nouvellement venus (c'étaient les jésuites), « personnages dangereux et haïs de tout le monde et qu'il était meilleur qu'ils s'en retournassent en leur pays au plus tôt ». Mais l'ambassadeur les loue, et lui dit que c'est le roi « qui les lui a envoyés pour le service de sa maison et de toute la nation ». Le *Bascha* capitule.

P. 33. Le P. dit que c'est M. Lesdos, aumônier de l'ambassadeur, qui a développé « la dévotion et la fréquence des Saints Sacrements, qui n'étaient pas encore en vogue, ni même en pratique en ces quartiers ». C'est aussi la dévotion que les jésuites cherchent à répandre.

P. 40-41. On voit que les jésuites à Pétra s'efforcent de se fortifier, de prêcher en italien ; que le vendredi soir, ils exposent le saint sacrement, et cherchent à frapper les yeux. « La St. Benoit qui échut en ce saint temps, fut solennellement fêtée avec un *bel appareil*, entre autre d'un *théâtre en demi rond* de degrés sur l'autel, garni de langes, sur le milieu duquel était le St. Sacrement exposé pour les quarante heures, qui vont chaque dimanche en l'une des églises de Pétra, par l'ordonnance de Mgr le visiteur apostolique ». L'ambassadeur y assiste et favorise cette dévotion.

II^e Partie (1612-1616). Lettre datée de Constantinople, 1612, par le même : La peste sévit ; l'ambassadeur loge les jésuites « en un quartier de son logis » pendant trois mois (p. 59). Les jésuites ont des écoles, où ils instruisent orthodoxes, musulmans, latins, gratuitement ; grand moyen de succès.

P. 61-3. Le P. raconte que le patriarche grec de Constantinople, nommé Néofite, a invité les jésuites à célébrer avec lui la

fête de l'Epiphanie, et avec le patriarche d'Alexandrie qui était alors à Constantinople; que ces deux prélates leur firent mille caresses ; mais qu'ils eurent des piques entre eux ; que celui d'Alexandrie fit exiler celui de Constantinople, lequel, en quittant cette ville, excommunia ses ennemis, qui « périrent misérablement, si que leurs corps ne pouvaient se dissoudre, qui est l'ordinaire effet des excommunications grecques, disent-ils, jusques à tant que le prélat les absolve morts, ne l'ayant été vifs ». Néofite fut remplacé par le métropolitain de Patras. « Nous espérons être vus de même œil de celui-ci que de l'autre. » « Néofite nous a souvent montré le désir qu'il avait d'être uni avec l'Eglise latine, *sinon par déclaration extérieure, qui le rendit soupçonnable en cette cour, au moins de cœur et d'affection en croyant les points différents, justement selon le vrai sens des anciens Pères grecs.* A quoi a servi beaucoup un certain caloyer grec venu de nouveau, *qui a été nourri au séminaire grec de Rome, sous la discipline des Nôtres, qu'il affectionne et respecte beaucoup,* qui prêche publiquement les vérités catholiques, non sans murmure de quelques Grecs. Le même patriarche de ce lieu, *en signe de l'affection qu'il nous porte,* expédia dernièrement une lettre patente pour les Nôtres de Scio, commandant à l'archevêque du lieu de les laisser pratiquer librement nos fonctions. Et ici, quand quelqu'un, *voire des Grecs,* voulait quelque faveur près de lui, *il implorait notre aide et faveur.* » Tel fut le motif pour lequel il fut déposé et exilé en l'île de Rhodes.

C'est un précurseur du patriarche Dosithée de Jérusalem et autres ; il fut considéré comme traître à l'orthodoxie.

Ce P. jésuite trouvait encore plus d'ouverture chez les Arméniens que chez certains Grecs. Il dit (p. 64) :

« Les Arméniens, plus simples que les Grecs, nous font bon accueil, et particulièrement le vicaire général de leur patriarche, qui demeure en l'Arménie majeure, *lequel a été à Rome, pour reconnaître Sa Sainteté de la part dudit patriarche.* Nous espérons, en apprenant la langue qui leur est familière, de les aider, voire en Arménie même, avec le temps, moyennant la grâce de Dieu. Ils consacrent en pain azyme, et ont leurs autels, parements et cérémonies *plus semblables aux Latins que les Grecs.* »

Ce P. loue la générosité de l'ambassadeur à leur égard. Il leur a fait remettre « une fort bonne aumône » (p. 68). Les Pères lui doivent des obligations de poids. « Il se montre en notre endroit *plus que protecteur des Français,* nous faisant paraître en toutes occasions une fort remarquable affection, accompagnée de ses propres bienfaits et libéralités » (p. 69). C'est lui qui les a nourris pendant la peste, alors qu'ils étaient aussi logés par lui.

Le Grand Seigneur est très hostile aux Français à cause des Pères ; il « commande pour avoir plus tôt fait qu'on tue tous les Français ». L'ambassadeur a défendu les jésuites avec succès. C'est un docteur de Sorbonne qui est auprès de l'ambassadeur et qui l'écrit au père de ce dernier, à M. de Sancy :

« Le succès de l'affaire des PP. jésuites a apporté beaucoup de réputation à Mgr l'ambassadeur, d'autant que c'est une des plus difficiles affaires qui ait jamais été traitée en cette Porte. L'on n'a jamais entendu parler d'une telle furie turquesque. L'on eût dit que Constantinople venait d'être prise d'assaut par les chrétiens. Le Grand Seigneur est dans une colère extraordinaire ». Cette lettre est signée « Loys de Moranvilliers, de Constantinople, ce 27 janvier 1617 ». p. 86-92.

III^e Partie (1663-1664). Une lettre du 28 décembre 1663, du P. Robert Saulger, S. J., loue Mgr l'évêque de Salamine, *de l'ordre de St. François*, suffragant du patriarche latin de Constantinople, comme « homme d'une grande capacité et d'une illustre vertu » (p. 95). — Ce P. raconte qu'un jour, il fut arrêté dans son école par des Turcs et conduit en prison (p. 104-106), mais relâché presque aussitôt. Il ajoute : « On nous souhaite en plusieurs endroits, sans pouvoir assister ceux qui nous demandent... Si une armée seulement de 20 mil hommes paraissaient en ce pays, ce serait pour s'en rendre maître. Les Turcs sont plus faibles qu'on ne s'imagine » (p. 108).

IV^e Partie. On raconte que les jésuites ont eu du succès dans l'île de Naxie ; qu'il y a une image miraculeuse ; que les habitants, grecs, ont « une très grande dévotion au très saint-sacrement », avec procession, exposition de malades qui veulent être guéris à la fête du S. Sacrement. Le P. Simon Fournier, supérieur de la résidence de Naxie, écrit le 6 novembre 1641 (p. 112-113) :

« La dévotion croît envers le Saint Sacrement; le jour de la Fête-Dieu, y viennent en procession trois ou quatre mille, et plusieurs se prosternent par les rues, contre terre, à ce que celui qui porte le saint Sacrement, marche dessus eux. Tous les ans, on a remarqué quelques miracles, qui se sont faits de quelque malade qui, après la procession faite, ayant passé le saint-Sacrement *sur lui*, s'est trouvé sain et gaillard. J'en ai vu un cette année, qu'il fallut apporter de trois ou quatre lieues à la ville, parce qu'il ne pouvait marcher, et après la procession s'en retourna guéri, le même jour, en son village. Le P. Mathieu écrit qu'un pauvre Grec, s'étant fait apporter des champs, reçut la guérison et s'en retourna à pied dans sa maison. »

Suit une lettre du P. Mathieu Hardy, jésuite, datée d'avant 1641, où il mentionne qu'il a reçu à Naxie « la boîte et le ballot

de chapelets, croix, *Agnes Dei*, etc.» ; que les Grecs le prient de leur prêcher ; que «le plus grand contentement de ce pauvre peuple est en la doctrine chrétienne» (p. 115) ; que les prêtres grecs et le métropolite lui donnent pleine et entière liberté de catéchiser et d'évangéliser. «Des Grecs, j'en ai confessé 21, tant hommes que femmes» (p. 116).

Les jésuites s'établirent en l'île de Paros en 1641. Il n'y avait avant eux qu'un seul prêtre latin, de grande immoralité (p. 124). «Les insulaires désiraient des jésuites.» Il y avait dans toute l'île une douzaine de Turcs au plus, à peine soixante latins, le reste grec sur 15 ou 16 mille âmes. Les Grecs étaient très ignorants des choses de Dieu (p. 126) ; ils ne communiaient qu'une fois l'an. Les jésuites les firent communier les dimanches et les bonnes fêtes (p. 127). Le P. Jacques d'Anjou en guérit plusieurs, à sa grande stupéfaction, en leur disant d'avoir confiance en Dieu. Il y a à Agoussa une image miraculeuse de la Vierge. Ce P. dit qu'il réfutera, l'an prochain, le ministre Du Moulin qui a prétendu que les Grecs sont d'accord avec les protestants et contre les Romains (p. 136-137).

Lettre du P. François Blaiseau, écrite de Chalcis le 2 janvier 1642 ; où il est dit qu'on le désire à Athènes ; que «les Grecs ont plus de confiance en eux (jésuites) que je n'osais pas espérer» (p. 142) ; qu'il en a confessé quelques-uns.

Suit une lettre des principaux Grecs d'Athènes au Supérieur des jésuites de CP., pour le prier de leur laisser le P. Blaiseau et de lui envoyer un compagnon (p. 146-147).

En 1627, envoi du P. Dominique Maurice en Chypre ; il y a des jésuites à Smyrne, à Ephèse. Les Grecs du Mont Athos demandent des jésuites (p. 151).

Le P. Jean Amieu écrit d'Alep, le 16 août 1641, qu'il est facile à la C^{ie} de faire des progrès dans le Levant. «Nous prions votre Révérence de considérer : 1^o que l'entretien aux études de 6 ou 7 enfants serait grandement utile, attendu que la science de ce pays là se termine à savoir lire le psautier en arabe ; et qui a cette qualité est passé maître en toute science et jugé capable d'être patriarche» (p. 153). Ils fondent ainsi des «congrégations», toutes jésuitisées ; «ce qui achemine peu à peu la réunion des Eglises» (p. 154). Il demande qu'on lui envoie de Paris de l'argent pour faire imprimer et répandre des «petits traités» de propagande (p. 154-155). Il se loue du consul de France à Alep, M. Bonin, qui «mène la vie d'un saint, nous aime à bon escient, se sert de nous» (p. 157).

V^e Partie (1658). Notes sur l'établissement des jésuites à Smyrne en 1623 (p. 159 et suiv.). C'est le consul français, Samson

Napollon, grand ami de la C^{ie}, qui pria l'ambassadeur de France, M. de Cesy, de lui octroyer deux jésuites comme chapelains. L'ambassadeur y consentit et pria le P. de Canillac de les lui envoyer. Ce P. y alla avec le frère Jean Colaro. Pendant sept ans, ce furent des jésuites qui furent chapelains de la chapelle du consulat, confessant, communiant, administrant les sacrements, au grand contentement des Grecs et des Arméniens, etc. Et l'archevêque de Smyrne, qui était Mgr de Marchi, dominicain, fit du supérieur de la résidence des jésuites son vicaire général; cet archevêque mourut en 1645. Puis il y eut réaction contre les jésuites pendant 5 ans. L'auteur de ce récit dit qu'ils furent « persécutés », comme « le rebut des hommes ».

Puis l'ambassadeur de la Haye les protégea ; ils firent construire « une belle maison », avec école et église, où ils confessèrent, prêchèrent et communièrent. Le comte de Marcheville, ambassadeur au Levant sous Louis XIII, les protégea aussi (p. 167-169), et cela, de par l'ordre exprès du roi de France. On lit :

« Ce grand monarque faisait gloire de poursuivre les desseins de son père, Henri IV, et comme il savait que c'était lui qui avait envoyé au Levant les Pères de notre compagnie, aussi il désirait extrêmement de les y maintenir, et il a plu à Dieu de donner les mêmes sentiments à son fils Louis XIV, notre bon roi, qui nous a recommandés très expressément à Mr. de la Haye, son ambassadeur très zélé pour la religion, aussi bien que pour les intérêts de la couronne ; mais ce qui est encore très obligeant, c'est que la reine, sa mère, a pour nos missions des bontés qui ne se peuvent expliquer, tellement que nous avons toute sorte d'obligation de prier continuellement pour la conservation de Leurs Majestés et pour leur prospérité, et de nous efforcer de correspondre à leurs saints désirs et bonnes intentions » (p. 169-170).

Le ch. II de ce document de 1658 est intitulé : « *De la réduction des Grecs de Smyrne à l'union de l'Eglise romaine, avec un authentique témoignage de leur affection vers les Pères missionnaires et de leur dévotion à St. Ignace.* »

Il y est dit que le Père de Canillac fit venir de CP. à cet effet le P. Hierosme Queyrot, orientaliste savant, qui transforma sa chambre en école et eut beaucoup de succès auprès des Grecs et leur fit embrasser la foi de l'Eglise romaine. Leur archevêque envoya son neveu et son filleul au P. Queyrot, et même *son diacre* « pour recevoir l'absolution de ses fautes, donnant toute liberté à ses sujets de se confesser aux Nôtres. Ce bon prélat un jour reprit aigrement un caloyer, qui avait refusé la communion à une femme pour s'être confessée à nos Pères, et obligea un autre caloyer qui avait mal parlé du pape à demander pardon de sa faute au consul

français, qu'il croyait d'être offensé des insolents discours de ce caloyer ; outre ce, il accorda, à la requête du P. Queyrot, un lieu qui lui appartenait pour la sépulture de Français et des autres Latins, et durant le temps de notre persécution, nos Pères n'ayant pas la liberté d'entendre les confessions en la chapelle consulaire, *il leur donna tout pouvoir de confesser dans son église, et les latins et les grecs, qui se présentaient pour recevoir l'absolution* ; ce qui était un privilège très signalé, duquel se servit merveilleusement bien le P. Artaud Rioudet, pendant tout un carême, qu'il entendit les confessions dans son église, et ne les interrompait pas, quand l'office divin se faisait » (p. 172-173).

Bien plus, l'auteur raconte que cet archevêque grec de Smyrne alla trouver l'archevêque latin de Naxie, Mgr Rafaël Schiatini, en 1629, lorsqu'il vint à Smyrne pour s'embarquer pour Rome ; qu'il le chargea de baisser de sa part « les pieds de S. S. et de lui témoigner *qu'il n'avait autre créance que celle qui est couchée dans le décret de l'Union de Florence* ».

Bien plus, en 1632, « ce vertueux métropolitain » écrivit, *au nom de tous les Grecs de Smyrne*, à Louis XIII, une lettre que l'auteur cite (traduction française), p. 174-175, et dans laquelle il fait l'éloge des Pères jésuites, de leur « explication de la doctrine chrétienne », et il lui demande des secours pour que leur résidence soit stable à Smyrne. Il est dit (p. 176) que Smyrne compte plus de 18000 Grecs, et il bénit Dieu que « tant de milliers d'âmes sont retournées au berceau du souverain pasteur ».

L'auteur raconte des miracles opérés par l'intercession de St. Ignace à Smyrne : ce saint accorde à des femmes de devenir mères ou d'enfanter sans perdre la vie (p. 177-180). Et ces miracles sont opérés non seulement par l'attouchement d'une relique de St. Ignace, mais aussi par de la terre de la grotte de St. Paul à Malte ; on avale un peu de cette terre dans un peu d'eau bénite, et on est guéri de la fièvre (p. 181). Plus de 50 guérisons sont ainsi produites ! Les serpents n'ont plus de venin à Malte, et la grotte de St. Paul subsiste toujours malgré la quantité de terre qu'on enlève ! (p. 181).

Un prédicateur de cette église grecque de Smyrne, très fervent et zélé, a étudié à Rome chez les jésuites et a adhéré à la foi romaine ; preuve que Dieu chérit cette Eglise grecque de Smyrne (p. 182).

Les Arméniens sont encore plus faciles à attirer à la foi romaine que les Grecs mêmes. Il y en a plus de 8000 à Smyrne (p. 193). C'est surtout depuis l'établissement des jésuites à Smyrne que ces Arméniens se sont soumis à Rome. « Les Arméniens s'accordent beaucoup plus dans leurs cérémonies avec l'Eglise romaine,

se portent avec beaucoup plus de facilité à embrasser sa doctrine et n'ont pas tant de difficultés de se soumettre au Souverain Pontife » (p. 194).

« Depuis qu'ils ont été instruits de notre croyance et de notre façon d'administrer les sacrements, ils viennent avec dévotion recevoir l'absolution de nous; et quelques-uns s'étant confessés à nous, ne font nulle difficulté de communier de nos mains, appor-tant pour raison que, puisque nous consacrons comme eux en azyme, il n'y a point de différence entre leur communion et la nôtre. » Et l'auteur voit dans ce respect des Arméniens pour les jésuites une preuve non petite « de la sincérité de leur foi et de l'union qu'ils ont avec l'Eglise romaine » (p. 195).

Ces Arméniens de Smyrne ont écrit au pape Urbain VIII et à Louis XIII, en 1632, une lettre dont la traduction française est citée (p. 196-199), et dans laquelle ils louent les jésuites, montrant « leur union avec l'Eglise romaine » (p. 197). Cette lettre est signée « Jean Xalepti, métropolitain ».

L'auteur de cette étude dit que, pour convertir les Arméniens à Rome, il faudrait leur envoyer en Arménie un Nonce et des missionnaires, qui « n'eussent point les mains vides » (p. 204); qu'ils eussent des aumônes à faire, *des livres à distribuer*, pour expliquer la foi et les mystères; que le livre est plus utile que les disputes et les altercations, « où souvent les plus imprudents l'emportent ». Il ajoute (p. 205) :

« Nous espérons, Dieu aidant, d'en voir bientôt l'expérience en Grèce par les 1200 copies du livre grec que nous avons fait imprimer et que nous allons distribuer aux Grecs. Oh qu'il serait à souhaiter qu'on fît le même pour l'Arménie ! »

Le consul des Anglais à Smyrne vivait secrètement « à la catholique » et était un ami du P. de Canillac; il finit par « faire profession publique de la vraie foi » (p. 207). Il mourut entre les mains des jésuites (p. 208). Son successeur se déclara aussi catholique et fréquenta les sacrements chez les jésuites.

Un caloyer grec, venu de Tine à Smyrne, se convertit à Rome chez les jésuites. « Son exemple et ses discours furent si puissants que plusieurs autres voulurent l'imiter, et à cet effet quittèrent le rit grec pour reprendre le leur et participer avec lui aux divins sacrements en notre chapelle. Le nombre de ceux-ci s'accrut tellement, et leur dévotion fut si grande que, pour les contenter, il fallut, l'an 1631, leur dresser *une congrégation séparée de celle des marchands*, à qui plusieurs autres grecs s'étant joints, ils rendaient tous ensemble leurs devoirs à la Reine du ciel » (p. 211). Elle fut l'origine de la « congrégation des artisans » de Smyrne.

Le P. Charles Boilesve a écrit en 1657 que leur congrégation de Smyrne porte le titre de l'Immaculée-Conception et est une des plus florissantes du Levant (p. 214). Il dit que le P. Vabois et lui ont « entendu, cette année, plus de 14,000 confessions en leur chapelle, desquelles une partie étaient générales » (p. 224). Pendant le carême, leur chapelle était trop petite ; le consul français les « honorait de sa présence ».

VI^e Partie. En 1695, le P. Thomas Charles Fleuriau écrivit un rapport sur l'état des missions des jésuites en Grèce. Sur le désir de l'ambassadeur de France, le P. de Canillac fit un voyage en France pour y « ramasser une nouvelle troupe d'ouvriers évangéliques » (p. 235). Le P. Fleuriau dit que dans leur église les six missionnaires jésuites prêchent et administrent les sacrements en toute liberté (p. 241) ; qu'il y a des chrétiens qui leur avouent qu'ils sont « convaincus de la fausseté de leur secte, *sans oser la quitter* » ; que beaucoup de grecs se mirent sous la direction du P. de Ste. Geneviève, qui était très savant, et qui passa 28 ans en Grèce, dont 20 à Constantinople (p. 242), où il mourut âgé de 84 ans. Il fit un Lexicon en grec vulgaire, qui fut très utile.

Le P. Fleuriau indique la méthode des missionnaires jésuites : ils font l'école aux jeunes gens, leur apprennent aussi « les dogmes de notre foi » (la foi romaine), les fortifient « contre le schisme et l'erreur », enseignent même le latin à ceux qu'ils jugent « les plus propres pour entrer un jour dans l'état ecclésiastique et parvenir à ses dignités ». Il ajoute : « Nous voyons aujourd'hui dans plusieurs prélates les heureux fruits de cette éducation » (p. 244).

Et encore : « L'ignorance des Grecs est si grande que la plupart ne connaissent point d'autre différence entre leur Eglise et la nôtre, que celle qu'ils remarquent à l'extérieur, c'est-à-dire dans les jeûnes et les cérémonies qu'ils observent et que nous n'observons pas : ils ne savent ce qu'ils doivent croire, ni ce que nous croyons, et ainsi ils sont toujours exposés à tomber dans autant d'erreurs qu'il y a d'hérétiques qui les approchent. Leurs prêtres, bien loin de les instruire, ont pour la plupart besoin d'être instruits eux-mêmes. Leur patriarche songe à se maintenir dans sa dignité, qui est continuellement exposée à des enchères. Les évêques, de leur côté, ne sont occupés qu'à amasser de quoi vivre ; plusieurs même sont contraints de le chercher dans des métiers » (p. 245). . .

« Deux de nos missionnaires sont continuellement occupés à faire les visites des chrétiens ; ils prennent tantôt un quartier, tantôt un autre ; ils vont de boutique en boutique ; ils y amassent

toute la famille avec autant de voisins qu'il est possible, et dans ce petit auditoire ils font une instruction familière conforme aux besoins des personnes auxquelles ils parlent. Ils se font ensuite proposer des difficultés, et en proposent eux-mêmes ; ils expliquent les unes et les autres, et finissent chaque visite en interrogeant les enfants sur leur catéchisme, pour l'instruction des grands, aussi bien que pour celle des petits. Les mêmes missionnaires vont souvent rendre leurs devoirs aux évêques, et à leur clergé, avec *lesquels nous entretenons une intelligence parfaite* ; la conversation est toujours sur quelque point de religion : *car plusieurs ne demandent qu'à être instruits* : depuis peu nous avons eu le bonheur de contribuer à rendre quelques-uns d'eux de parfaits catholiques » (p. 246).

On voit combien il était facile aux jésuites, dans un tel état de choses, de glisser dans leurs conversations et dans leurs enseignements les erreurs romaines, que les Grecs ignorants, ecclésiastiques et laïques, ne savaient pas distinguer des vrais dogmes orthodoxes. C'est ainsi que les doctrines romaines ont pénétré dans une grande partie du clergé et des fidèles de l'Eglise grecque.

Les missionnaires allaient « pratiquer » dans les bagnes du Grand Seigneur et de quelques seigneurs particuliers. « Il y a jusqu'à 3000 prisonniers dans celui du Grand Seigneur, tous pour la plupart *moscovites, polonais, roux, allemands et français* ». Suit une peinture déchirante de leur triste sort. « C'est dans ces bagnes que nos missionnaires trouvent une très riche moisson... Le soir, les Pères retournent aux bagnes pour entretenir plus à loisir ceux dont il faut affermir la foi, ou changer la religion, corriger les vices... » (p. 249).

Le Père loue le zèle pour favoriser la mission, zèle déployé par « feu Monsieur Girardin, ambassadeur du roi », dans la ville d'Andrinople, et aussi par M. de Castagnière, marquis de Châteauneuf, son successeur (p. 251). Le P. Pierre Bernard convertit à Rome un certain nombre d'Arméniens d'Andrinople. « Sitôt que la nouvelle de sa mort eut été répandue, ils vinrent *en foule* chez nous, pleurant et gémissant : *leur évêque* voulut faire les obsèques... les prêtres arméniens allèrent faire de longues prières sur son tombeau pendant sept jours de suite » (p. 252). A cette époque, il y avait à Andrinople plus de 8000 Grecs, plus de 400 familles arméniennes et beaucoup d'autres chrétiens de diverses nations et de diverses sectes.

A Chio, les jésuites avaient un collège où ils élevaient 300 écoliers (p. 256), instruisaient « quantité de jeunes ecclésiastiques et les préparaient à recevoir les ordres sacrés ». La maison des jésuites était favorisée par le roi de Pologne ; elle entretenait dix

ou douze jésuites, natifs de l'île même. En 1677, le P. Albertin et un autre Père, plus âgé, déployèrent un grand zèle comme missionnaires ; ils furent bientôt aidés de deux autres, envoyés par la république de Venise. « L'évêque voulut qu'un des quatre s'appliquât uniquement à l'instruction de son clergé, qui en avait grand besoin. Il l'assemblait régulièrement deux fois la semaine dans sa cathédrale. Tous les curés des villages de l'île s'y trouvaient : l'assemblée était d'environ 80 ecclésiastiques ; l'évêque était à la tête. Le missionnaire leur faisait des conférences sur les devoirs de leur état et sur les cas de conscience » (p. 259).

Grand succès des missionnaires dans l'île de Thyne. Alors, « l'évêque les pria de parcourir les îles de Thermia, de Zia, de Micono, d'Andros et de Milo. Il voulut qu'un d'eux y allât *en qualité de son grand vicaire*, et il lui mit entre les mains un bref du pape, par lequel le Père avait le pouvoir de relever des censures ecclésiastiques un évêque, quelques prêtres et des clercs qui y étaient tombés ».

« Pour faire un bien solide parmi les Grecs de cette île (de Naxie), on élève *leurs enfants* avec beaucoup de soin. Quelques-uns parmi eux sont si zélés et si instruits que nous les avons vus souvent disputer avec les schismatiques, qui avaient de la peine à leur répondre et qui en étaient souvent confondus. *Par le moyen de ces enfants, nous avons réconcilié à l'Eglise romaine plusieurs de leurs parents et des familles entières...* Cette île a pris St. François Xavier pour son patron. Nos habitants lui ont fait bâtir une chapelle, qui est *continuellement fréquentée des Grecs et des Latins* » (p. 264).

En 1688, un affreux tremblement de terre détruisit les deux tiers de la ville de Smyrne, entre autre la chapelle des jésuites. Cette chapelle fut reconstruite, et même transformée en église, grâce aux soins de l'ambassadeur de France, M. Girardin, et de son chancelier, M. Blondel. La chambre royale du commerce de Marseille fournit des fonds à cet effet, et « ordonna des levées sur tous les vaisseaux français qui chargeraient à l'échelle de Smyrne » (p. 273-274). L'ouverture de la nouvelle église donna lieu à une grande fête, où le consul fit décharger tous les canons de tous les vaisseaux français. « Tout ce qu'il y avait de Grecs et d'Arméniens à Smyrne y vinrent donner des marques de leur piété » (p. 274). « Deux esclaves polonais on fait depuis peu leur abjuration entre nos mains. *On a tout sujet d'être content des Grecs et des Arméniens de cette ville. Le nombre des catholiques s'augmente parmi eux* » (p. 277).

Le volume se termine en jetant sur toute cette question une lumière très nette :

« Nous avons encore donné ici commencement à un autre établissement d'une grande importance pour détruire peu à peu le schisme, si enraciné dans l'Orient, et pour ramener tant de brebis égarées au commun pasteur de l'Eglise. C'est l'établissement d'un séminaire, dont le projet a été formé à Paris depuis deux ans, et qui est destiné non seulement pour former nos nouveaux missionnaires à la vie apostolique et pour leur donner le temps d'apprendre les langues et les dogmes des Orientaux, mais encore pour y éllever des enfants choisis dans les différentes nations du Levant, et les instruire pour être un jour en état de remplir les dignités ecclésiastiques, et d'en chasser le schisme qui s'en est emparé » (p. 280). Les jésuites ont à cette date, dans leur maison, six séminaristes qui leur donnent les plus grandes espérances. Ils demandent des secours de France avec instance; se félicitent de la générosité de Messieurs du commerce de Marseille et de M. le Bret, premier président du parlement d'Aix. « Lorsque le séminaire sera achevé, nous aurons de quoi loger plusieurs missionnaires et plusieurs séminaristes; et cette mission aura l'avantage de fournir des ouvriers évangéliques à toutes les provinces d'Orient, et de leur donner un jour des prélates pour les gouverner ». L'auteur exalte la générosité de M^{me} la présidente de Nesmond, pour l'éducation de jeunes gens qui remportent des succès auprès des Orientaux; de M^{me} de Miramion, dont les remèdes font des cures merveilleuses « et nous ont servi aussi à guérir des âmes plus malades que les corps. Enfin, la plus grande marque que nous puissions donner des bénédictions que Dieu verse sur la mission de Saint Erini, c'est que de tous les Grecs et de tous les Latins qui y habitent, à peine en voyons-nous présentement qui ne soient très catholiques » (p. 283).

Conclusions: 1. Si des Grecs se font romains, combien d'entre eux « n'osent pas quitter leur Eglise » (p. 241)! C'est ainsi que les doctrines de Rome, ses sentiments, ses appréciations, ses points de vue, ses superstitions, en un mot, son idéal religieux et ecclésiastique, ont pénétré dans le clergé et dans nombre de fidèles de l'Eglise d'Orient. Ce fait historique est extrêmement important; il est mis en lumière non seulement par des historiens protestants, mais aussi, on le voit, par les jésuites eux-mêmes, qui ont été les principaux et les plus habiles acteurs. Les véritables orthodoxes d'Orient doivent donc reconnaître combien sont fondés, légitimes, sages, vraiment chrétiens, vraiment orthodoxes, les efforts des anciens-catholiques pour résister à l'ultramontanisme de certains théologiens orientaux, et pour rétablir dans toute sa pureté la doctrine vraiment orthodoxe soit de l'Orient, soit de l'Occident.

2. Quoiqu'il nous reste encore à mentionner d'autres documents sur la période moderne, nous pouvons déjà nous rendre compte des causes qui ont fait échouer toutes les tentatives précédentes. Cette époque était trop passionnée, trop partielle, trop divisée, trop militante pour pouvoir réaliser une union religieuse des esprits, à plus forte raison une union ecclésiastique. Au fond, très peu de théologiens semblent avoir désiré l'union des Eglises en vue de l'unique triomphe du Christ et du christianisme. A y regarder de près, chaque Eglise paraît avoir cherché, avant tout, son propre triomphe; et lorsque les hommes d'Etat s'en sont mêlés, ils l'ont fait dans des buts politiques intéressés. De telles tentatives ne pouvaient donc qu'échouer.

Il était impossible, en effet, qu'il y eût place pour la paix et pour la calme recherche de la vérité dans une lutte aussi ardente que le fut, par exemple, la lutte contre le patriarche Cyrille Lucar. Ce n'est pas seulement sa mort qui fut tragique, sa vie aussi fut un drame où les passions les plus étroites et les haines les plus féroces se firent jour. Dans de tels conflits, la langue théologique ne pouvait que dépasser la juste mesure des idées et des choses, outre qu'elle était encore toute façonnée « à la scolastique » et toute pleine des impropriétés et des inexacitudes du moyen âge. Avec un instrument aussi défectueux, manié par des ouvriers aussi malhabiles, il n'est, hélas! que trop facile de s'expliquer la recrudescence des divisions.

E. MICHAUD.

(*A continuer.*)